

II - EXAMEN DES POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR EN SEANCE PLEINIERE

Le Conseil des Ministres a examiné en séance plénière, les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion des experts, les autres ayant fait l'objet de la réunion à huis-clos. Il a adopté les conclusions de la réunion des experts.

1 - Compte Rendu de la Réunion Préparatoire des Experts

Du 18 au 20 juin 1981 s'est tenue à Banjul (Gambie) la réunion préparatoire du 15^e Conseil des Ministres du CILSS.

Les délégués des Pays Membres du CILSS, des représentants des Organisations Internationales et plusieurs personnalités ont assisté à la séance solennelle d'ouverture qui s'est tenue à la salle de réunion du FAJARA Hôtel sous la présidence de Monsieur OMAR JALLOW, Ministre des Ressources Hydrauliques et de l'Environnement de la Gambie.

Dans son allocution d'ouverture, Monsieur OMAR JALLOW après avoir souhaité la bienvenue aux délégués en Gambie a insisté sur les conséquences nombreuses et variées de la sécheresse. Il a invité les experts de garder à l'esprit le programme de développement et de la stratégie spécialement centrés sur les secteurs où il n'y a pas eu suffisamment de progrès au moment où ils auront à passer en revue les réalisations sectorielles. Ceci afin de permettre au Conseil des Ministres de prendre des mesures appropriées pour réaliser un développement soutenu et équilibré.

Après la séance d'ouverture, les délégués ont élu le bureau suivant :

- Président Monsieur ALIEU H.B. JAGNE
Secrétaire permanent du Ministère de l'Agriculture de la Gambie
- Rapporteur Monsieur ABBA MOUSSA ISSOUFOU
Directeur des ONG chargé de l'aide alimentaire au CILSS.

C'est ainsi que deux commissions ont été constituées.

- La commission n° 1 chargée d'examiner les questions techniques, a examiné les points d'ordre du jour suivants :

Point 1 : Contrôle des tâches et activités du Secrétariat exécutif

1.1 Activités du Secrétariat Exécutif

- Mise en œuvre des Résolutions du 14è Conseil des Ministres.
- Coopération avec la Communauté Internationale.
- Rapport avec les Institutions Spécialisées.

1.2 Direction des projets et programmes

- Suivi des résolutions du 14è Conseil des Ministres
- Productions végétales
- Corps pour l'Alimentation
- Elevage
- Pêches
- Ecologie/forêts
- Ressources Humaines
- Transports
- Planification
- Etat d'avancement du programme de 1re génération.

1.3 Direction de l'Unité de Gestion Régionale

- Activités générales
- Etat d'exécution du programme de protection de végétaux

1.4 Direction chargée de liaison avec les ONG

- Situation de l'aide alimentaire

Point 2 : Contrôle des tâches assignées aux Institutions Spécialisées.

2.1 Institut du Sahel

- Rapport d'activité

2.2 Centre Arhymet

- Rapport d'activité

- La commission n° 2 chargée des questions administratives, institutionnelles et financières a examiné les points suivants :

Point 1 : Contrôle des tâches et activités du Secrétariat

1.5 Direction Administrative et financière

- Questions administratives et financières
- Logement du Secrétaire Exécutif
- Rapport sur la suppression des véhicules de fonction
- Questions Institutionnelles
- Accord Cadre de Coopération avec le Conseil de l'Entente
- Projet Accord CRTO/CILSS
- Financement des Comités Nationaux

1.6 Examen des comptes

- Rapport d'exécution du budget 1980
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Rapport d'exécution du budget 1981 au 30 avril

Point 2 : Contrôle des tâches assignées aux Institutions Spécialisées

2.1 Institut du Sahel

- Rapport d'exécution du budget 1980

2.2 Centre Agrhymet

- Rapport d'exécution du budget 1980

Après examen des questions inscrites à l'ordre du jour, la réunion des experts est parvenue aux conclusions ci-après :

2 - Conclusions des travaux des commissions

a) Rapport de la Commission n° 1

La commission n° 1 de la réunion préparatoire à la 15^e session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS s'est réunie à l'Hôtel Fajara (Banjul) en République de Gambie du 18 au 20 juin 1981.

Le bureau de la Commission est composé comme suit :

- Président : Monsieur Haroune KAMARA (République Islamique de Mauritanie)
- Rapporteur : Dr. Moulaye DIALLO (Secrétariat Exécutif du CILSS).

La liste des membres de la Commission figure en annexe.

POINT I : CONTROLE DES TACHES ET ACTIVITES DU SECRETAIRAT EXECUTIF

1^e Activités du Secrétaire Exécutif

Le Directeur des Projets et Programmes a présenté à la Commission les activités du Secrétaire Exécutif durant la période écoulée entre les 14 et 15^e Conseil des Ministres à savoir :

- mise en œuvre des résolutions 7, 8, 9, 10.

Le Secrétaire Exécutif s'est attaché à la mise en œuvre des résolutions ci-dessous :

- n° 8 relative à la nomination d'un agent comptable au Secrétariat Exécutif du CILSS, déjà en poste,
 - n° 9 relative à la nomination du Directeur Général au Centre Agrhymet, rentré en fonction depuis janvier 81,
 - n° 10 relative aux prérogatives du Secrétaire Exécutif en matière de coordination. A ce sujet le nouvel article 13 du règlement intérieur du CILSS est mis en exécution.
- renforcement de la coopération avec la Communauté Internationale par :
- des missions auprès d'organisations (OMS, CEE, PNUD, BADEA, OCDE, FAO, FIDA, UNESCO),
 - la signature d'accord de coopération (avec le Conseil de l'Entente) et l'élaboration d'un projet d'accord de coopération avec le CRIO.

Après la présentation, les commentaires ont porté particulièrement sur l'exécution de la décision du 14^e Conseil des Ministres concernant la résolution n° 7 et relative au transfert à Bamako de la Direction administrative et financière de l'Annexe B du Programme CILSS de Protection des Végétaux.

Les membres de la commission ont déploré deux situations :

- la lenteur dans l'exécution de la décision du Conseil des Ministres,
- le retard accusé dans l'exécution du projet.

Le Secrétaire Exécutif est intervenu pour apporter des éléments d'éclaircissements rassurants sur l'exécution de la décision du Conseil des Ministres.

2° Direction des Projets et Programmes

2.1. Mise en oeuvre des résolutions n° 1 et 2 du
14è Conseil des Ministres

2.1.1. Résolution n° 1

a) Actions d'appui à la mise en oeuvre de la politique céréalière et alimentaire.

La présentation du Secrétaire Exécutif a porté sur les conclusions des missions au Mali, au Niger, au Sénégal et en Gambie. La commission a pris bonne note de la présentation.

b) Réflexion régionale en matière de politique de prix et échange inter-zones des céréales. Après la présentation, les débats ont fait ressortir que :

- la composition des délégations devra être laissée à l'appréciation des Etats compte tenu du fait que certains pays n'ont pas d'Offices des céréales et que certains pays souhaiteraient qu'il y ait des responsables politiques dans la délégation.

- la nécessité d'un plan alimentaire à partir duquel on définit la politique de l'aide (comme par ex. : subvention aux intrants ou autres utilisations et celle de la production et des prix).

c) Aide Alimentaire : situation de la préparation d'une Conférence Générale Sahéliens/Donateurs sur l'aide alimentaire : la commission a pris bonne note de l'état d'avancement de cette préparation et de la date de la Conférence (novembre à Dakar) et a recommandé que les dossiers parviennent aux Etats dans un délai raisonnable pour permettre aux uns et aux autres de préparer leurs commentaires.

2.1.2. Résolution n° 2 relative aux stocks de sécurité alimentaire. La commission a pris connaissance et a approuvé les conclusions de la réunion des experts tenue à Ouagadougou en mars 1981. Elle a toutefois réitéré le souhait des Etats de voir

l'étude complétée par un dossier sur la production. La commission laisse à l'appréciation des Ministres le choix entre les options A, B ou C de la Direction Céréalière Régionale (D. C. R.). Le délégué de la FAO a porté à la connaissance de la commission que l'élaboration du dosier Production est en cours et sera prêt avant la réunion des bailleurs de fonds prévue à Rome les 29 et 30 septembre.

2.2. Production Végétale

Le Secrétariat Exécutif a présenté :

- le programme régional d'expérimentation sur le blé,
- la résolution sur les projets cultures irriguées sous l'égide de l'ONU-HA au Niger,
- l'atelier sur les cultures pluviales - les conclusions de la réunion de Bamako,
- le projet d'appui aux Directions Nationales de l'Hydraulique.

Les commentaires ont porté sur les échanges d'information sur des problèmes techniques et certains délégués ont émis le voeu de voir l'organisation chez eux de réunions similaires à celles prévues au niveau de l'ONU-HA. La commission a par ailleurs déploré la faiblesse du volume de financement des projets cultures pluviales et a proposé une résolution invitant le Secrétariat Exécutif à poursuivre et à intensifier la recherche de financement.

Concernant l'Hydraulique villageoise et pastorale, la commission a pris bonne note de la promesse du Royaume d'Arabie Saoudite d'intervenir pour 100 millions de \$ US dans le financement de ce volet.

2.3. Corps pour l'alimentation

A l'issue des débats qui ont suivi la présentation des projets-test de la Haute-Volta, du Mali, de la Gambie, du Niger et du Sénégal, la commission recommande :

- le choix des hommes du terrain pour le stage de formation prévu,
- la scission des projets à d'autres bailleurs de fonds autre que ceux approchés traditionnellement.

2.4. Elevage

Il a été présenté à la commission :

- les études en projets relatifs à l'évaluation du potentiel en sous produits agro-industriels, aux espèces fourragères locales et aux contraintes liées au niveau des circuits de commercialisation du bétail et de la viande.
- les actions entreprises avec les organisations sous régionales (projets intensification lutte contre les épizooties, campagne d'urgence contre la peste bovine).
- le dossier Centre de sélection et de multiplication de N'Dama en Gambie.

On retiendra à l'issue des débats :

- un constat : la faiblesse du financement obtenu dans le secteur de l'élevage,
- une recommandation invitant le Secrétariat Exécutif à poursuivre ses efforts visant à améliorer le niveau de financement.

2.5. Pêches

La commission a relevé la faiblesse du financement acquis et a recommandé la poursuite des efforts visant à améliorer la situation. Il a aussi été souhaité d'accorder un intérêt à la pêche artisanale.

2.6. Ecologie-Forêts

La présentation a porté sur :

- la mise en œuvre du plan de lutte contre la désertification : chacun des six programmes connaît un début d'exécution,
- l'exécution de 2 projets régionaux (foyers améliorés et cultures fourragères).

La recherche du financement des projets.

On retiendra à l'issue des débats, une recommandation invitant le Secrétariat Exécutif et les bailleurs de fonds à poursuivre et intensifier leurs efforts en direction de cet important secteur.

La commission a pris bonne note de l'intention de l'UNSO de continuer la collaboration avec le CILSS dans la mise en œuvre du plan de lutte contre la désertification.

2.7. Ressources Humaines

Il a été porté à la connaissance de la commission que durant le semestre écoulé, les activités de l'équipe ont porté sur :

- l'exécution des études programmées : étude sur la composante formation dans les projets de production, étude sur le secteur informel dans les centres secondaires du Sahel, étude sur les réformes du système scolaire primaire et enfin l'étude sur la participation des populations aux projets de cultures irriguées,
- la recherche du financement des projets,
- la reprise des activités en matière de santé humaine (programme Elargie de Vaccination et Programme de Soins de Santé Primaire).

La commission a enregistré avec satisfaction l'achèvement de l'étude sur la composante formation dans les projets et retenu qu'un colloque sera organisé en octobre sur les conclusions de l'étude.

La commission note également que l'UNESCO financera l'étude sur les réformes du système d'éducation primaire.

La commission invite le Secrétariat Exécutif à tout mettre en œuvre pour que la réunion nationale prévue au Mali pour la présentation des projets Ressources Humaines de ce pays aux bailleurs de fonds soit couronnée de succès.

2.8. Transports

La commission a noté que cette équipe est restée sans titulaire pendant une assez longue période et qu'un expert canadien vient seulement d'y être affecté.

La commission a vivement recommandé au Secrétariat Exécutif de dynamiser cette équipe et a rappelé que dans l'important projet Stocks de sécurité, une large place est accordée au problème de transport.

2.9. Planification

A l'issue de la présentation, la commission a recommandé les lettres A, B, C, D, E, F, à la place des chiffres I, II, III, IV, V, VI, pour la caractérisation de l'état d'avancement des projets.

Concernant les charges récurrentes, les interventions ont mis l'accent sur :

- la nécessité d'envoyer assez tôt les documents de travail de la réunion prévue à Ouagadougou,
- la nécessité de maintenir 6 délégués par pays, vu que sont impliqués : Affaires Etrangères, Plan, Finances, Industries, Développement Rural, responsables politique... et de laisser la définition du profil de délégués à l'appréciation des pays.

2.10. Etat de financement du Programme de Première Génération

Le Secrétariat Exécutif a demandé aux délégués des Etats de faire parvenir à Ouagadougou, la situation des projets nationaux de première génération aussitôt que possible afin de lui permettre de faire le bilan qui sera présenté à la 5^e Conférence des Chefs d'Etat prévue en décembre 1981.

3° Direction de l'Unité de Gestion Régionale (UGR) (transfert de la DAF à l'INSAH)

Le Conseil confirme sa décision de Mindelo et demande au Secrétaire Exécutif de veiller à son exécution. Il examinera néanmoins le rapport d'évaluation en cours lorsque celui-ci sera déposé.

4° Direction des Organisations Non Gouvernementales (ONG)

Après l'exposé fait par le Secrétariat Exécutif sur le bilan de l'aide alimentaire reçue par les Etats après le 14^e Conseil des Ministres, les délégués ont apporté certains compléments d'information.

Les engagements fermes annoncés à ce jour se chiffrent pour

L'ensemble des pays en aide d'urgence et stocks de sécurité à 266 281 tonnes se répartissent comme suit :

- Cap Vert 50 000 t.,
- Gambie 7 150 t,
- Haute-Volta 23 000 t,
- Mali 59 800 t,
- Mauritanie 70 000 t,
- Niger néant,
- Sénégal 74 963 t,
- Tchad 3 500 tonnes.

Le Conseil a pris note d'une aide d'urgence Hongroise dont la quantité et les modalités de répartition sont suspendues jusqu'à l'obtention des éléments d'appréciation de cette aide.

Le Secrétariat Exécutif a aussi communiqué à la réunion que suite à la Conférence des Pays Islamiques tenue en Irak, certains pays Islamiques ont contribué pour 110 millions de dollars pour l'achat des céréales.

Ces 110 millions proviennent de l'Irak 30 millions de dollars, du Koweit 50 millions de dollars et 30 millions de dollars des Emirats Arabes Unis.

La Commission recommande au Conseil des Ministres d'adresser une motion de remerciement à l'organisation de la Conférence Islamique.

POINT II : CONTROLE DES TACHES ASSIGNEES AUX INSTITUTIONS SPECIALISEES

1° Institut du Sahel

L'Institut du Sahel a présenté l'état d'avancement de ses activités portant sur les 3 domaines suivants :

- recherche
- formation
- information scientifique et technique

La commission a noté avec satisfaction :

- le financement du volet renforcement des structures nationales, du projet régional d'amélioration mils, sorghos, niébés, maïs ;

- le déroulement correct du cours post-universitaire en aménagement pastoral intégré ;
- l'exécution à souhait du projet de recherche démographique pour le Sahel ;
- la poursuite du programme RESADOC ;
- la formation des techniciens supérieurs Gambiens en protection des végétaux qui a démarré à l'Université Amadou Bello de Zaria (Nigéria) ;
- les dispositions appropriées ont été prises pour la formation des techniciens supérieurs de laboratoire de l'UIT de Dakar en octobre prochain.

La commission a toutefois formulé un certain nombre de recommandations.

- l'intensification de la recherche de financement.

Il serait souhaitable que les candidats Gambiens puissent suivre un cours intensif de Français pour pouvoir participer au CPU en aménagement sylvo-pastoral.

Compte tenu du peu d'intérêt manifesté par les donateurs pour le financement des projets de formation de longue durée, la commission a demandé à l'Institut du Sahel de mettre l'accent sur la formation de courte durée.

2° Centre Sarrhyment

Durant la période concernée, les activités à noter sont :

- passation de service entre les directeurs sortant et rentrant,
- formation :
 - . d'ingénieurs des travaux en agrométéorologie,
 - . de techniciens supérieurs en hydrologie et agrométéorologie,
 - . du personnel agrhyment au niveau du centre de calcul information ;
- En matière de télécommunications et instruments, on notera la mise en place d'un émetteur récepteur, d'installations de BLU et le contrôle des données radiométriques requis.

- Au niveau du centre de calcul informatique, il a été signalé l'achèvement de la mise en place d'ordinateurs et autres appareils.

Il a en outre été porté à la connaissance de la commission des conclusions de la réunion extraordinaire du Comité Exécutif.

La commission a fait siennes les conclusions et recommandations de la réunion du Comité Exécutif.

b) Rapport de la Commission n° 2

La commission n° 2 s'est réunie dans la Salle de Conférence de l'Hôtel FAJAR le 18 et 20 juin 1981.

Avant l'examen des points inscrits à son ordre du jour, la commission a élu son bureau composé comme suit :

- Président : Monsieur Traoré Némaou FATOUGOU (Mali)
- Rapporteur: Monsieur MADDIGAR Elgar Jérôme (Secrétariat Exécutif)

POINT I. : CONTROLE DES TACHES ET ACTIVITES DU SECRETARIAT

1° Direction Administrative et Financière

1.1. Questions Administratives et Financières

La commission a pris bonne note de la réorganisation administrative et financière en cours au niveau du Secrétariat Exécutif et des Institutions Spécialisées avec l'aide de l'Agence Américaine pour le Développement (AID) et le Bureau International du Travail (BIT). Elle recommande l'aboutissement rapide des travaux pour le bon fonctionnement de l'organisation.

- Hôtel du Secrétaire Exécutif : Le Conseil demande au Secrétaire Exécutif de lui présenter au prochain Conseil un dossier complet relatif à ce point avec un projet de budget à inclure dans le budget 1982.

Cet Hôtel ne devra cependant pas avoir des incidences financières sur les cotisations des Etats.

- Rapport sur la suppression des véhicules de fonction pour les cadres supérieurs du Secrétariat Exécutif

du CILSS : Le 14^e Conseil des Ministres, par résolution n° 11/CM/14, a supprimé les véhicules de fonction pour les Cadres supérieurs du Secrétariat Exécutif et des Institutions Spécialisées du CILSS et a confié l'expertise de ces véhicules aux Gouvernements des pays sièges. Il a mandaté le Secrétaire Exécutif pour étudier les modalités de cession de ces véhicules.

Cette résolution a reçu un début d'exécution dans la mesure où au niveau du Secrétariat Exécutif, les véhicules ont été expertisés et leur vente est en cours.

La commission demande aux Institutions Spécialisées d'étudier dans les brefs délais les modalités de la mise en application de cette résolution. Elle recommande la budgétarisation des recettes générées par la vente de ces véhicules.

1.2. Questions Institutionnelles

- Accord Cadre de Coopération avec le Conseil de

l'Entente : La commission a été informée des négociations qui ont abouti à la signature le 30 avril 1981 de l'Accord Cadre de Coopération avec le Conseil de l'Entente.

- Projet de l'accord entre le Centre Régional de Détection de Ouagadougou (CRD) et le CILSS : La

commission a pris bonne note du projet d'accord CRD/CILSS et recommande la signature de cet accord dans les meilleurs délais.

- Financement des Comités Nationaux : La commission

constate une fois de plus qu'aucune solution effective n'a encore été trouvée à ce problème. L'octroi de la subvention de l'USAID aux Comités Nationaux étant lié à un co-financement, le Secrétaire Exécutif a saisi plusieurs donateurs. Le PNUD a proposé sa participation à condition que celle-ci soit prise sur les chiffres indicatifs de planification (CIP) des Etats. La commission considère les conditions ci-dessus mentionnées non acceptables. La commission a pris acte des informations selon lesquelles, le partenaire de l'USAID a été trouvé auprès des Pays membres de la CEAO et du CILSS par l'intermédiaire de la Communauté Economique

de l'Afrique de l'Ouest. Elle recommande au Conseil des Ministres de mandater le Secrétaire Exécutif afin de recontacter l'US-ID pour trouver avant le 16^e Conseil des Ministres, une solution définitive à ce problème.

2^e Examen des comptes

2.1. Rapport d'exécution du budget 1980

Le rapport d'exécution du budget pour l'exercice donne la physionomie générale du budget du CILSS qui s'équilibrerait en recettes et en dépenses à la somme de 266 782 890 F CFA. À la clôture des opérations, la situation se présente comme suit :

RECETTES

Cotisations Etats Membres, Subvention Canadienne, Recettes exercices antérieurs, Recettes diverses.

Prévisions	Réalisations	Taux de réal.
221 984 560	153 909 296	69,33 %
17 900 000	18 679 560	
15 000 000	14 707 516	
11 898 330	19 048 319	
<u>TOTAUX</u>	<u>266 782 890</u>	<u>205 844 681</u>
		77,15 %

Pour l'exercice 1980, la Mauritanie et le Tchad restent redevables de la totalité de leurs contributions pour un montant de 68 075 264 F CFA. Néanmoins, la délégation Mauritanienne a informé la commission qui en a pris acte avec satisfaction, que son pays vient de verser au CILSS 25 000 000 F CFA au titre des arriérés de sa contribution antérieure à 1981, ce qui épargnera entièrement les arriérés de 1979 et en partie ceux de 1980.

DEPENSES

Les dépenses effectuées s'élèvent à 264 953 413 F CFA. D'où un déficit de 60 838 209 F CFA. Ce déficit a été couvert d'une part par l'avance de 10 000 000 F CFA prélevée sur le Fonds Spécial du Shel et par le virement des 44 345 620 F CFA, somme en provenance d'une banque Gambienne, pour des raisons de prudence, n'a pas été imputée au budget et d'autre part par des découvertes bancaires.

La délégation Gambienne, au cours de la réunion, a informé la commission que les 44 245 620 F CFA, représentaient la contribution de la Gambie au budget de fonctionnement du CILSS pour l'exercice 1980 et une avance pour les exercices suivants.

En raison des difficultés de trésorerie qui ont presque paralysé l'Organisation pendant le semestre de l'année en cours, la commission recommande une fois de plus au Conseil des ministres de demander aux Etats retardataires de s'acquitter de leurs obligations dans les plus brefs délais pour le bon fonctionnement du CILSS.

2.2. Rapport du Commissaire aux comptes

Le Commissaire aux comptes resté à Ouagadougou n'a pas assisté à la réunion pour présenter et défendre son rapport. La commission a eu à déplorer cette absence. Par manque d'explications et compte tenu du fait que certains termes du rapport prêtent à confusion ou ne sont pas explicites, la commission propose que le commissaire aux comptes se présente devant le Conseil des Ministres pour donner les explications qui s'imposent.

Le Conseil demande au Commissaire aux comptes de faire un rapport au prochain Conseil et d'y être présent. Ceci permettrait au Conseil de donner quitus aux comptables concernés.

POINT II : CONTROLE DES TACHES ASSIGNEES AUX INSTITUTIONS SPECIALISEES

1° Institut du Sahel

Rapport d'exécution du budget 1980 : Le budget de l'Institut du Sahel pour l'exercice 1980 était arrêté en recettes et en dépenses à 67 404 897 F CFA. Les recettes effectivement réalisées se chiffrent à 64 291 486 F CFA soit un moins perçu de 3 117 408FCFA représentant la retenue à la source par le Secrétariat Exécutif des charges sociales du personnel pris en charges par les sources de financement extérieures.

Les dépenses effectuées s'élèvent à 66 459 564 F CFA.

L'exécution du budget de l'Institut du Sahel dégage un disponible de 949 353 F CFA.

Le rapport d'exécution du budget a été mal présenté et la Commission demande à l'Institut du Sénégal de le reprendre avant de le présenter au Conseil des Ministres.

2° Centre Agrhyemet

Rapport d'exécution du budget 1980 : L'exécution du budget du Centre Agrhyemet pour l'exercice 1980 arrêté en recettes et en dépenses à 55 126 196 F CFA fait apparaître un disponible de 2 247 898 F CFA. Le montant des recettes budgétaires provenant d'allocations mensuelles versées par le Secrétariat Exécutif du CILSS s'élève à 50 266 258 F CFA, correspondant à 11 versements effectifs : la tranche de décembre 1980 a fait l'objet d'une compensation au niveau du Secrétariat Exécutif pour recouvrer la somme générée par la Cité d'Hébergement des étudiants portée en recettes budgétaires du CILSS. Cette opération de recouvrement qui fait l'objet d'un litige entre le Secrétariat Exécutif et le Centre Agrhyemet a provoqué une mise en instance des factures comptabilisées, mais non liquidées pour un montant de 4 464 069 F CFA ce qui a entraîné des difficultés de fonctionnement du Centre en fin d'exercice.

Le Centre Agrhyemet ne disposent pas de règlement financier comme l'Institut du Sénégal, la Commission demande l'élaboration dans les plus brefs délais d'un régime financier pour combler ce vide juridique et l'harmonisation des textes financiers du CILSS.

Le problème des recettes générées par la Cité d'Hébergement des étudiants a retenu une fois de plus l'attention de la Commission qui souhaite vivement que ce problème soit tranché une fois pour toutes. A cet égard, la Commission rappelle la décision du 13^e Conseil des Ministres recommandant la budgétisation et l'affectation de ces recettes à l'amélioration durable des conditions d'hébergement des étudiants.

La Direction générale du Centre Agrhyemet, lors de l'élaboration de son budget, devra prévoir en recettes et en dépenses une rubrique pour le fonctionnement de la Cité d'Hébergement des étudiants. Dans le budget 1981 en cours d'exécution, il n'a pas été pris en compte les dépenses de fonctionnement de la Cité des

étudiants. Pour corriger cette erreur, la Commission propose la modification du budget soit diminution de dépenses de 7 916 640 FCFA correspondant au montant des recettes de la Cité d'Hébergement des étudiants soit par augmentation des recettes du même montant.

Cette augmentation ne devra en aucun cas, avoir une incidence quelconque sur la contribution des Etats.

Le Secrétariat exécutif et les Institutions Spécialisées du CILSS, au cours de l'Exercice, ont ou à exécuter plusieurs décisions de transfert de chapitre à chapitre et d'article à article. La Commission a déploré un certain abus dans l'utilisation de cette possibilité. Elle recommande, en conséquence, une discipline plus rigoureuse dans l'exécution du budget et que les transferts de crédits se fasse de façon exceptionnelle.

III - EXAMEN A HUIS-CLOS DES AUTRES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

Le Conseil des Ministres dans sa 15^e session a tenu sa séance à huis-clos les lundi 22 juin de 15 h à 18 h 30 et mardi 23 juin 1981 de 9 h à 11 heures.

Les discussions ont porté sur 12 points d'ordre du jour.

Les décisions suivantes ont été prises :

Principe du Huis-clos : le Conseil des Ministres retient que le maximum de questions de son ordre du jour doit préalablement être discuté par les experts. Cependant le Ministre Coordonnateur devrait apprécier les questions qui seraient réservées au huis-clos.

Le huis-clos devrait succéder à la plénière.

1 - Comité de Solidarité Islamique avec le Sahel (1^{re} réunion de Bagdad 31 mai au 2 juin 1981)

Aide d'urgence de 110 millions de \$ US :

a) la répartition de la subvention devra se faire au prorata des déficits céréaliers des pays du CILSS ; déficits confirmés par les Missions multidonateurs d'évaluation dans les pays membres du CILSS.

Deux cas particuliers devront être pris en considération :

- le Tchad à cause des effets de la guerre,
- le Niger qui a perdu les effets bénéfiques de la campagne à cause des imprévus causés par le marché parallèle.

Le mandat a été donné aux experts de proposer une répartition suivant cette directive. Après introduction du sujet par le Secrétariat Exécutif proposant une clef de répartition basée sur les proportions des besoins alimentaires, les délégués des Etats ont décidé sur proposition de la Gambie et de la Mauritanie de procéder au partage équitable.

Pour une question de solidarité, il a été demandé que chaque Etat verse 5 % de sa quote part au Tchad qui connaît une situation particulière.

La répartition suivante a donc été adoptée :

Cap Vert.....	13 062 500 \$
Gambie.....	13 062 500 \$
Haute-Volta.....	13 062 500 \$
Mali.....	13 062 500 \$
Mauritanie.....	13 062 500 \$
Niger.....	13 062 500 \$
Sénégal.....	13 062 500 \$
Tchad.....	18 562 500 \$

Le Conseil a décidé que :

- les fonds seront affectés aux pays bénéficiaires lesquels effectueront les achats et les transports de céréales,
- en cas de désaccord de nos partenaires l'alternative ci-après soit retenue,
- les fonds sont gérés par d'autres organismes qui effectuent les commandes des Etats et assurent le transport des céréales jusqu'aux chefs-lieux des pays bénéficiaires,
- pour ce qui est du transport des céréales, dans tous les cas le problème de la fourniture des céréales devra être global ; dans tous les cas l'achat de vivre devra tenir compte des charges récurrentes.

- Hydraulique villageoise et pastorale : 100 millions \$ US : le Conseil a décidé une répartition équitable des 100 millions entre les 8 pays (division par 8). Les priorités seront définies au niveau des différents Etats. Le Secrétaire Exécutif est mandaté pour convoquer une réunion de négociation ad hoc au plus tard le 20 juillet pour élaborer un dossier de négociation avec les pays islamiques.

- 2 - Aide alimentaire Hongroise : point suspendu jusqu'à l'obtention des éléments d'appréciation de cette aide.
- 3 - Lutte intégrée contre les ennemis des cultures : annexe B (transfert de la DAF à l'INSAH)

Le Conseil confirme sa décision de Mindelo et demande au Secrétaire Exécutif de veiller à son exécution. Il examinera néanmoins le rapport d'évaluation en cours lorsque celui-ci sera déposé.

- 4 - Réunion technique sur les stocks de sécurité alimentaires (tenue à Ouagadougou les 25, 26, 27 mars 1981)

Option concernant la forme de la Direction Céréalière Régionale : le Conseil des Ministres retient la formule légère B.

- 5 - Les arriérés du Tchad : le problème sera reposé au prochain Conseil des Ministres.

- 6 - Projet lutte intégrée contre les principaux ennemis des cultures vivrières : 625 0928

Sur le litige opposant le Gouvernement Gambien et l'USAID à propos des honoraires versés à l'architecte Gambien : le Conseil réaffirme que :

- a) il n'y a pas eu violation des lois Gambiennes,
- b) il n'y a pas eu violation des lois de l'USAID,
- c) les honoraires versés à l'architecte l'ont été en accord avec l'USAID, le Secrétaire Exécutif et les Autorités Gambiennes,
- d) le Ministre Coordonnateur est chargé d'adresser une lettre de protestation officielle au nom des 8 pays du CILSS aux Autorités de l'AID à Washington.

7 - Sahélisation et harmonisation de la rémunération des cadres du CILSS

Le Conseil charge le Secrétariat Exécutif de lui fournir un dossier complet sur la question.

8 - Harmonisation des règlements financiers

Il y a harmonisation des procédures au niveau des 2 Institutions :

- les transferts de chapitre à chapitre incombe aux Présidents des Conseils d'Administration des Institutions Spécialisées ;
- les transferts d'article à article relèvent de la compétence des Directeurs de ces Institutions ;
- pour ce qui est du Secrétariat Exécutif le statu-quo a été maintenu à savoir le transfert de chapitre à chapitre relève du Ministre Coordonnateur et d'article à article du Secrétaire Exécutif.

9 - Nomination d'un adjoint au Secrétaire Exécutif :

Le Conseil charge le Secrétaire Exécutif de lui présenter au prochain Conseil un rapport complet relatif à ce point, rapport qui s'inspirera de ce qui se passe dans les autres organisations notamment la CEAO, OMVS, etc. et qui sera soumis à l'avis technique des experts.

10 - Hôtel du Secrétaire Exécutif

Le Conseil demande au Secrétaire Exécutif de lui présenter, au prochain Conseil, un dossier complet relatif à ce point avec un projet de budget à inclure dans le budget 1982.

Cet hôtel ne devra cependant pas avoir des incidences financières sur les cotisations des Etats.

11 - Péodicité du Conseil : Ce point sera rediscuté au prochain Conseil des Ministres.

12 - Questions diverses

a) cas des organisations internationales se présentant aux sources de financement au nom des pays du CILSS. A ce sujet le Conseil estime que deux dispositions doivent être renforcées :

- En ce qui concerne les organisations travaillant en étroite coopération avec le CILSS, la coopération devra être renforcée dans le cadre strict des priorités du Secrétariat Exécutif du CILSS.
- Pour les autres organisations, toutes les sources de financement devront être informées par le Secrétariat Exécutif du fait que le CILSS n'a aucun mandataire.

b) problème de la présence des organismes invités au Conseil des Ministres du CILSS. A cet égard, le Conseil a retenu que toutes les déclarations devront être faites en séance d'ouverture.

Toutefois, les organisations travaillant en étroite coopération avec le CILSS pourront avoir la possibilité d'assister aux travaux des commissions et à la séance plénière dans le cadre strict des points qui les concernent.

Ils n'auront droit à la parole qu'à la demande expresse de la réunion.

Les points pouvant avoir un caractère confidentiel seront traités à l'absence des invités.

DECLARATION DE MONSIEUR MBAÏLAOU NAIMBAYE LOSSIMIAN,
MINISTRE TCHADIEN DE L'AGRICULTURE ET DE LA LUTTE
CONTRE LES CALAMITES NATURES, A LA 15EME SESSION DES
MINISTRES DES PAYS MEMBRES DU COMITE PERMANENT INTER-
ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECERESSE DANS LE SAHEL

BANJUL (République de Gambie)

Monsieur le Ministre Coordonnateur,
Messieurs les Ministres,
Chers collègues,

C'est pour moi un réel plaisir et un devoir de me trouver parmi vous pour la 15^e session du Conseil des Ministres du Comité Permanent Inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel.

Aussi, permettez-moi de m'acquitter d'un agréable devoir, celui d'adresser au nom du Gouvernement d'Union Nationale de Transition, du Peuple tchadien, de la délégation qui m'accompagne et à mon nom personnel, mes vifs remerciements à son Excellence Sir DAOUDA JAWAR, Président de la République de Gambie et du Peuple frère Gambien, pour l'accueil combien chaleureux et fraternel qui nous a été réservé.

Nos remerciements s'adressent également au Ministre Coordonnateur du CILSS, ainsi qu'à ses collaborateurs qui n'ont ménagé aucun effort pour organiser cette rencontre, à laquelle j'ai tenu à prendre part malgré les difficultés que traverse mon pays.

Monsieur le Ministre Coordonnateur,
Chers Collègues,

Vous avez certainement suivi avec une attention toute particulière les douloureux événements que le peuple Tchadien a vécus dans sa chair et dans son âme au cours des deux années et singulièrement ceux d'avant la chute de la résistance ennemie. Cette guerre qui nous a été importée de l'extérieur a gravement endeuillé le peuple Tchadien tant par son atrocité que par son cortège de malheurs. Les conséquences sont facheuses pour nos populations des villes et des campagnes qui, à la recherche de leur survie se sont retrouvées brutalement dans les pays voisins en qualité de réfugiés.

Nous n'avons nullement l'intention de retracer ici les causes endogènes et exogènes de ce conflit ; par contre, il nous paraît tout indiqué de vous présenter les conséquences tragiques de ces affrontements fratricides.

En effet, à partir des tristes événements du 12 février 1979, la situation politico-militaire s'était désagrégée. Notre patrie était menacée d'éclatement, car malgré les multiples accords de paix, onze tendances se partageaient le territoire national.

Seul le désir suffisamment fort des fils du Tchad de vivre ensemble a résisté à cette épreuve qui relève du machiavelisme. Seule la coalition gouvernementale résolue à préserver l'unité

Tchadienne a remporté la victoire : l'enjeu politique de retrouver le Tchad uni et indivisible par la fin de la guerre le 15 décembre 1980.

Depuis cette date, les armes ont cédé le pas aux contacts diplomatiques. L'espoir d'une retrouvaille paisible, sincère et constructive est notre raison d'être. Aussi, nous nous retournerons résolument vers le renouveau au détriment de la destabilisation et de la destruction ; car nul n'ignore que le bilan de cette guerre civile fratricide est lourd, tant sur le plan économique, social que culturel. L'agriculture, principale richesse de notre pays a connu une perturbation sans pareille. Le cheptel abandonné à son sort, faute de soins a été anarchiquement exploité par les forces du mal.

Monsieur le Ministre Coordonnateur,
Chers Collègues,

L'objectif principal du programme de 1^{re} génération du CISSS étant l'autosuffisance alimentaire, je ne saurais passer sans trop insister sur la conséquence désastreuse de cette guerre sur nos productions vivrières. En effet, malgré une pluviométrie relativement satisfaisante dans une bonne partie du territoire, la production alimentaire n'a pas été à la hauteur des besoins pendant les deux années d'atroces combats. C'est ainsi que malgré le résultat appréciable de la campagne agricole 1979/80 dans la zone soudanienne du Tchad, le déficit alimentaire était de 82 000 tonnes dans l'ensemble du pays. C'est l'insécurité qui nous a conduits dans cette situation de sinistrés. Vous conviendrez avec moi que des situations aussi tragiques ne sont pas de nature à favoriser un quelconque développement.

Aussi, ce n'est pas de gaieté de cœur que je me permettrais de vous présenter le bilan de la campagne agricole 1980/81 au titre de la production alimentaire :

- production totale de céréales : 395 851 tonnes
- besoins des populations : 581 216 tonnes
- d'où un déficit de : 185 365 tonnes.

Devant cette situation tragique, le Gouvernement d'Union Nationale de Transition n'a pas manqué de saisir l'opinion internationale. On se rappellera la Conférence des Chefs d'Etats du CILSS en janvier 1980 à Ouagadougou (République de Haute-Volta), la réunion du Club du Sahel au Koweit, ainsi que nos démarches auprès des Nations Unies.

Une résolution a été adoptée à l'assemblée générale à l'ONU qui a dépêché deux missions auprès du GUNT à N'DJAMENA pour l'aider à évaluer les besoins d'urgence après la guerre.

Nous osons espérer que cette fois-ci le travail accompli par les experts de l'ONU avec leurs homologues Tchadiens ne tardera pas à porter ses fruits.

Au-delà des besoins immédiats en vivres et en médicaments, il va sans dire qu'il faut réorganiser et redynamiser notre administration afin de relancer les activités économiques du pays. Nous sommes convaincus que cela ne peut se faire sans le concours des organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales.

Dans ce cadre précis, je voudrais saisir cette instance pour rappeler à la Communauté Internationale que depuis 1979, l'Etat Tchadien n'a pas de budget et qu'il lui a été impossible d'honorer ses contributions dans les Organisations Internationales et Inter-régionales comme le CILSS dont il fait partie intégrante. Je lance ici même un appel à toutes les Organisations Internationales œuvrant comme le CILSS au développement de nos pays et au bien-être de nos populations, d'épargner le Tchad, pays sinistré du fait de la guerre civile du versement de ses quote-parts à leurs budgets respectifs pour la période 1979-1981. Cela pour nous permettre de nous consacrer avant tout aux tâches primordiales de redressement de nos structures administratives et économiques.

Vous avez certainement noté que du côté de mon pays, le Gouvernement d'Union Nationale de Transition (GUNT) met tout en œuvre pour rétablir l'ordre et la sécurité tant nécessaires à toute activité de développement. C'est ainsi que sur le plan intérieur, le GUNT a convoqué un séminaire national des cadres pour la recherche des solutions nécessaires à la remise en marche de

l'appareil étatique. Des décisions d'importance vitale ont été prises et rendues exécutoires notamment sur le plan économique :

- 1° La réouverture de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale devenue effective depuis le 4 juin 1981.
- 2° La remise en activité de la Banque Internationale pour l'Afrique de l'Ouest sous une nouvelle appellation : Banque Internationale pour l'Afrique au Tchad (BIAT).
- 3° Le retour des représentants des organismes Internationaux comme le PNUD, l'OMS, le PAM, la CICR et incessamment celui du Haut Commissaire aux réfugiés pour ne citer que ceux-là.
- 4° La dissolution de toutes les tendances et la remise de leurs hommes et matériels à la disposition du Gouvernement en vue de la mise en place d'une armée nationale intégrée dont les hauts responsables sont déjà nommés.

Messieurs les Ministres,

Je ne saurais finir cette déclaration sans dire un mot de notre Organisation, le CILSS.

En effet, créé par la volonté unanime de nos Chefs d'Etats pour atténuer les méfaits de la sécheresse, le CILSS a fait des preuves grâce d'une part, au dynamisme de son Secrétaire Exécutif constamment réamenagé pour l'adapter à l'évolution de nos besoins et d'autre part, au Secrétariat du Club du Sahel dont il faut reconnaître l'efficacité. Mon pays ne saurait méconnaître le CILSS et le Club du Sahel en tant que porte parole dans ses relations avec la Communauté Internationale. La triste expérience de la guerre du Tchad doit nous inciter à œuvrer davantage pour une telle organisation afin de subvenir aux besoins immédiats de nos populations en cas de désastre quelconque dans un Etat Membre.

Enfin, puisque l'espoir renait dans mon pays, je lance de nouveau un appel pressant à notre Organisation et à la Communauté Internationale pour une aide humanitaire d'urgence en faveur de nos populations qui n'aspirent plus qu'à la paix et à la reconstruction nationale.

C'est le désir de nos réfugiés pour lesquels nous mettons tout en œuvre pour leur retour au foyer.

Vive la solidarité africaine.

Vive la coopération entre tous les peuples épris de paix et de justice.

Vive le CILSS.

Je vous remercie de votre fraternelle attention.

IV - SEANCE SOLENNELLE DE CLOTURE

La séance solennelle de clôture a eu lieu le 23 juin 1981 dans la salle de réunion du Fajars Hôtel sous la Présidence de son Excellence Monsieur Joao Pereira Silva, Ministre Coordonnateur du CILSS.

Pendant cette séance, le Ministre et les délégués des pays membres du CILSS, les représentants des organisations internationales et les personnalités invitées ont entendu la lecture du communiqué final du Conseil des Ministres, de la Motion de remerciements et le discours de clôture prononcé par le Ministre Coordonnateur du CILSS.

1° Communiqué Final

Les 22 et 23 juin 1981, s'est tenue à Banjul, République de Gambie, la 15^e Session Ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS.

Les travaux se sont déroulés sous la présidence du Ministre Coordonnateur du CILSS, son Excellence JOAO PEREIRA SILVA, Ministre du Développement Rural du Cap Vert. A l'occasion de sa séance solennelle d'ouverture, le Conseil a entendu 2 allocutions prononcées respectivement par son Excellence JOAO PEREIRA SILVA, Ministre Coordonnateur du CILSS et son Excellence l'Honorable SAÏHOU SAB-LY, Ministre des Finances représentant le Vice Président de la Gambie.

Le Ministre des Finances de la République a souligné dans son allocution la nécessité pour les pays du CILSS d'évaluer leurs stratégies de développement agricole et de formuler des plans pour une exploitation rationnelle des ressources hydrauliques sans lesquelles l'objectif d'autosuffisance et de sécurité alimentaire ne peut être atteint. Il a ensuite exprimé l'espoir de voir la communauté internationale répondre favorablement au financement des plans alimentaires nationaux et des stocks de sécurité nationaux et régionaux.

En réponse à cette allocution, le Ministre Coordonnateur a adressé ses remerciements aux autorités Combiennes ainsi qu'aux invités du Conseil notamment la BADNA, le Comité de Solidarité Islamique avec les pays du Sahel, le PNUD et les agences spécialisées du système des Nations Unies, la CEAO et le Club du Sahel. Il a ensuite exprimé sa satisfaction devant les progrès accomplis par le Secrétariat Exécutif et les Institutions Spécialisées dans l'exécution des tâches qui leur sont assignées avant de souligner la nécessité pour le Conseil d'opérer des choix clairs sur un certain nombre de questions inscrites à son ordre du jour et notamment les options relatives à la Division Céréalière Régionale envisagée dans le cadre du projet de constitution de stocks céréaliers de sécurité et au mode de gestion des fonds qui vont être octroyés aux pays du CILSS par le Comité de Solidarité Islamique avec les pays du Sahel.

Au cours de cette cérémonie d'ouverture, le Conseil a par ailleurs entendu les communications de plusieurs invités. Tour à tour la CEAO, le PNUD, la BADNA, le Conseil Mondial de l'Alimentation, le Club du Sahel, la FAO, l'UNESCO ont présenté des messages de solidarité et exprimé leur volonté de poursuivre la coopération avec le CILSS.

Siégant ensuite, le Conseil a vu à examiner l'ordre du jour suivant :

- contrôle des tâches et activités du Secrétariat Exécutif,
- contrôle des tâches assignées aux Institutions Spécialisées,
- date et lieu du 16^e Conseil des Ministres.

Après examen de ces différents points, le Conseil a adopté des résolutions portant notamment sur :

- le financement des projets de production vivrière et en particulier les projets de cultures pluviales,
- le financement des projets du secteur élevage,
- le transfert de la DAF de l'annexe B à Bamako,
- l'intégration des diplômés du Centre Icrhyemet.

Le Conseil a, par ailleurs, adopté un certain nombre de résolutions à l'adresse des sources bilatérales ou multilatérales coopérant avec le CILSS. Trois résolutions de ce type ont été à l'adresse :

- des agences de coopération bilatérales,
- des Fonds arabes,
- de l'organisation de la Conférence Islamique.

Le Conseil a enfin adopté une résolution spécifique relative à la coopération entre le CILSS et la CEAO.

Par ailleurs, au cours de ses travaux, le Conseil a procédé à la répartition des 210 millions de dollars attribués par le Comité de Solidarité Islamique avec les pays du Sahel pour l'aide alimentaire d'urgence et le programme d'hydraulique villageoise et pastorale et à cette occasion a manifesté sa solidarité avec les populations de la République du Tchad touchées par la sécheresse mais aussi la guerre fratricide qui a ravagé ce pays.

Le Conseil a également félicité le Secrétariat Exécutif et les Institutions Spécialisées du CILSS pour la qualité des dossiers qu'ils lui ont présenté et le travail fructueux qu'ils ont accompli à l'occasion de leur examen.

Le Conseil s'est enfin félicité de la franchise de ses travaux et de la cordialité qui a prévalu tout au long des discussions autour des dossiers qui lui étaient soumis.

Avant de clore ses travaux, le Conseil a tenu à voter une motion de remerciements à l'endroit des autorités et du peuple de la République de Gambie pour l'accueil dont il a été l'objet et les facilités mises à sa disposition.

Le Conseil a enfin décidé de tenir sa 16^e Session Ordinaire à Praia en République des Iles du Cap Vert en décembre 1981.

Fait à Banjul, le 23 juin 1981
Le Conseil des Ministres

2^e Motion de Remerciements

Le Ministre du Développement Rural du Cap Vert, Ministre Coordinateur,

Le Secrétaire Général du Ministère du Développement Rural du Cap Vert,

Le Ministre du Développement Rural de la Haute-Volta,

Le Ministre de l'Agriculture du Mali,

Le Ministre de l'Education de la Mauritanie, représentant le Ministre du Développement Rural,

Le Secrétaire Général du Ministère du Développement Rural, représentant le Ministre du Développement Rural du Niger,

Le Ministre du Développement Rural du Sénégal,

Le Secrétaire d'Etat à l'Hydraulique du Sénégal,

Le Ministre de l'Agriculture et des Catastrophes naturelles de la République du Tchad et les délégations qui l'accompagnent,

Expriment leur profonde gratitude et leurs très sincères remerciements à son Excellence Alhaji Sir DAWDA KAIRABA JAWARA, Président de la République de Gambie, à son Gouvernement et au Peuple Gambien, pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé et pour toutes les facilités mises à leur disposition durant leur séjour à Banjul.

Fait à Banjul, le 23 juin 1981
Le Conseil des Ministres

3° Discours de Clôture de Son Excellence João Pereira Silva,
Ministre du Développement Rural du Cap Vert, Ministre
Coordonnateur du CILSS

Messieurs les Ministres,

Madame et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

En adoptant par acclamation le communiqué final et la motion de remerciements, vous venez de consacrer la fin des travaux de la 15^e Session du Conseil des Ministres.

Permettez cependant au Ministre Coordonnateur, à qui revient l'honneur d'en prononcer la clôture officielle, de vous livrer avant que nous ne nous séparions, quelques unes des réflexions que lui inspirent les deux jours durant lesquels a siégé le Conseil.

Rassurez-vous : ces réflexions ne seront pas longues. Et cela moins par insensibilité à la richesse de vos interventions que par volonté de ne pas retenir plus longuement votre attention à une heure où beaucoup d'entre nous, sinon tous, sont sollicités ailleurs.

En fait, ces réflexions, je voudrais les centrer sur 2 points : le bilan de nos travaux d'une part, les perspectives qu'ils ouvrent d'autre part. Enfin, je me hasarderai -mais peut-être aurait-il fallu commencer par là- à vous livrer les raisons de l'optimisme qui, en ces heures, m'envahit.

Le bilan de nos travaux d'abord : je crois pouvoir dire qu'il est très largement positif. En effet, l'ordre du jour que nous avons adopté hier était particulièrement chargé et le délai que nous nous étions parti pour en traiter relativement court.

Nous avons pu cependant malgré cette contrainte de taille, épuiser entièrement les points qui y étaient inscrits.

Mais plus que d'avoir tenu notre pari -car c'en était bel et bien un comme ont eu à me le souligner certains collègues hier, ce qui me fait porter une appréciation positive sur le bilan de notre session- c'est la manière dont nous avons travaillé. En effet, si notre ordre du jour ne comportait pas plus de points qu'à l'accoutumé, il reste qu'il était particulièrement riche de questions à forte consonance politique comme l'option sur la D. C. R., la clé de répartition des sommes cui nous seront allouées au titre de l'aide alimentaire d'urgence etc., or comme je le disais dans mon allocution d'ouverture, les choix sur les questions de cette nature ne sont jamais aisés surtout lorsqu'ils doivent être opérés à l'échelon régional. Il est heureux, chers collègues, que vous ayez su faire preuve pour aborder ces questions de ce que j'appellerais une nouvelle sérénité, c'est-à-dire de ce sens de la mesure qui n'exclut pas la fermeté, de capacité à faire preuve de courage mais avec lucidité, d'avoir une vision prospective de nos économies et de nos sociétés sans jamais en oublier pour autant la configuration actuelle.

Messieurs les Ministres, Chers Collègues, permettez-moi maintenant d'aborder brièvement nos perspectives dans les 6 mois qui vont venir. Je commencerai par rappeler que ce sont les 6 mois qui nous séparent de la 5^e Conférence des Chefs d'Etat, prévue, comme vous le savez, pour décembre 1981. Autant dire qu'ils seront décisifs. Il se trouve que les activités que nous avons prévues d'organiser ou auxquelles nous aurons à participer de façon active sont nombreuses. Je pense notamment au colloque sur les charges récurrentes auquel je vous demande de porter la plus grande attention, je pense également à la réunion des Ministres des Finances des Fonds Arabes prévue pour août, je pense enfin à la réunion avec les bailleurs de fonds sur le projet de constitution de stocks céréaliers nationaux et régionaux de sécurité.

A toutes ces instances, le Sahel devra faire comprendre et partager sa position, et pour qu'elle ait des chances d'être entendue, une préparation des plus sérieuses est requise de notre Secrétaire Exécutif, de nos Institutions Spécialisées mais également des experts de nos pays.

Il se trouve également que la mise en oeuvre de certaines décisions arrêtées ici dépendra, dans une large mesure, de la bonne volonté de nos partenaires et de leur désir sincère de coopérer avec nous de façon fructueuse. Mais nous n'y arriverons guère qu'en pratiquant une solidarité réelle et de tous les instants.

Chers Collègues,

Je suis cependant optimiste et c'est sur les motifs de cet optimisme que je voudrais terminer cette allocution que j'ai voulu la plus brève possible.

Si j'exclus ce que j'appelais tout à l'heure "nouvelle sahélité" c'est-à-dire notre capacité à être solidaires, un premier motif d'optimiste nous est donné par les déclarations qu'hier encore nous avons enregistrées dans cette même salle. En effet, même si quelquefois des incompréhensions nous séparent de certains pays ou agences de coopération, il reste que le front de nos partenaires s'est élargi et que le CILSS continuera à enregistrer de nouveaux alliés dans la bataille pour le développement. Nous ne sommes donc plus et ne serons plus jamais "ceux que les autres hommes ont oublié d'appeler frères" pour reprendre l'expression d'un poète de mon pays.

Un second motif d'optimisme c'est que, sans être tout à fait dépourvus de faiblesses, notre Secrétariat et nos Institutions Spécialisées se renforcent continuellement. Je n'en veux pour preuve que la qualité des dossiers qu'ils nous ont présentés et qui méritent qu'en votre nom et en mon nom personnel je prodigue mes plus vifs encouragements à leur Secrétaire Exécutif, à leur Directeurs et à leurs experts en ayant soin d'associer à ces encouragements les traducteurs, les interprètes, les secrétaires qui avec dévouement, compétence et discrétion nous auront suivi pendant toute la durée de la présente session.

Messieurs les Ministres,

Mesdemoiselles et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,

Messieurs les Ambassadeurs,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs les experts,

Dans 6 mois va sonner l'heure des retrouvailles. Ce sera à Praia, la République du Cap Vert qui pour tous symbolise les contraintes de l'environnement sahélien.

Entre temps l'hivernage dont nous sommes tous tributaires aura passé. Je formule le voeu que cet espace sahélien, que peu à peu nous avons fait nôtre, en tire le plus grand bénéfice. A cet égard, je veux voir, dans les pluies qui hier ont rafraîchi notre atmosphère, la promesse, sinon les prémisses de ces lendemains heureux dont rêvent nos populations.

Dans ces pluies d'hier, je veux voir la promesse d'un Sahel devenu non plus un polygone de la famine mais au contraire un lieu de vie, de travail, de partage, de rencontres, et d'amitié fraternelle que nous aurons su vouloir et faire exister malgré les difficultés des uns et des autres.

Praia donc où nous nous retrouverons dans 6 mois nous dire si ce n'est là ou'illusion. Mais pour ma part c'est sur cette note d'espoir que je veux rester pour souhaiter aux uns et aux autres un bon retour dans les pays respectifs et déclarer close la 15^e session ordinaire du Conseil des Ministres du CILS.

Mesdames, Mesieurs, je vous remercie.

V - ANNEXES

1°) Differentes résolutions et recommandations du Conseil des Ministres

RESOLUTION N° 1/CM/15

A l'adresse des Fonds Arabes.

Le Conseil des Ministres, réuni en sa 15ème session ordinaire du 22 au 23 juin 1981 à Banjul (Gambie),

EXPRIME sa plus profonde gratitude aux Fonds Arabes pour les nombreuses marques de sympathie et de solidarité agissante manifestées à l'endroit des pays du CILSS depuis la Conférence historique du Club du Sahel à Koweit.

NOTE avec intérêt la Convergence de vues entre les Séhéliens d'une part et les Fonds Arabes d'autre part sur les orientations futures de l'aide arabe aux pays membres du CILSS.

ADRESSE ses vives félicitations au Secrétariat Exécutif du CILSS et à la BADEA pour la diligence et le sérieux avec lesquels ils s'acquittent du mandat qui leur a été confié par les pays emembres du CILSS d'une part et l'ensemble des Fonds Arabes d'autre part.

REITERE son souhait de voir la coopération entre les pays Arabes et ceux du CILSS se renforcer dans le sens de leurs intérêts communs et de la paix dans le monde.

Fait à Banjul, le 23 juin 1981

LE CONSEIL DES MINISTRES

RESOLUTION N° 2/CM/15 - A l'adresse de l'Organisation de la Conférence Islamique

Le Conseil des Ministres du CILSS, réuni en sa 15ème Session ordinaire à Banjul (Gambie) du 22 au 23 juin 1981,

- SALUE la naissance du Comité Islamique de Solidarité avec le Sahel mis sur pied par l'Organisation de la Conférence Islamique,

- ENREGISTRE avec satisfaction les premiers résultats atteints par cette instance lors de sa réunion à Bagdad tenue du 31 mai au 2 juin 1981,

- SE REJOUIT de la décision prise par cette organisation soeur d'accorder aux pays membres du CILSS une aide financière de 210 000 000 \$,

- EXPRIME sa gratitude à l'Arabie Saoudite, pour sa contribution qui se monte à 100 000 000 \$ pour l'hydraulique ville-geoise,

- EXPRIME sa gratitude au Royaume du Koweit pour sa contribution de 50 millions \$US,

- EXPRIME sa gratitude aux Emirats Arabes Unies pour sa contribution de 30 millions \$ US,

- EXPRIME sa gratitude à l'Irak pour sa contribution de 30 millions \$ US.

Par ailleurs le Conseil

- PREND ACTE de la décision de la Conférence des Ministres des Finances de l'Organisation de la Conférence Islamique de se réunir au plus tard le 15 août,

- SE FELICITE de la volonté affirmée de l'Organisation de la Conférence Islamique d'accorder, à cette occasion, la plus grande attention au financement du programme de Première Génération et du projet de constitution des stocks nationaux et régionaux de sécurité.

Fait à Banjul, le 23 juin 1981

LE CONSEIL DES MINISTRES

RESOLUTION N° 5/CM/15 : A l'adresse du PNUD et des agences spécialisées du système des Nations Unies

Le Conseil des Ministres réuni en sa 15^e Session Ordinaire à Banjul (Gambie) du 22 au 23 juin 1981.

- CONSIDERANT l'engagement constant du PNUD et de l'ensemble des agences spécialisées du système des Nations Unies;
- CONSIDERANT l'impact positif de cet engagement sur la réalisation des objectifs de lutte contre la sécheresse et de développement du Sahel,
- INVITE le PNUD à accorder dans son 3^e cycle de programmation 1982-1986 le plus grand intérêt au programme prioritaire qui lui a été soumis par le CILSS et notamment aux projets de support institutionnel, aux projets régionaux et, à ceux qui visent à l'autosuffisance alimentaire sans préjudice au CIP des projets nationaux.
- REMERCIÉ la FAO, pour sa contribution éminente à la préparation du projet de stocks céréaliers nationaux et régionaux de sécurité, et l'engage à poursuivre son appui au CILSS.
- REMERCIÉ le BII pour son assistance pour la réorganisation administrative et financière du CILSS.
- INVITE l'UNESCO à prendre les mesures appropriées pour une mise en place rapide des fonds nécessaires à l'exécution des projets qu'il a approuvés.
- INVITE l'UNSO à resserrer davantage sa coopération avec le Secrétariat Exécutif du CILSS dans le cadre des priorités du CILSS.

Feit à Banjul, le 23 juin 1981

Le Conseil des Ministres

RESOLUTION N° 4/CM/15 - A l'adresse des Agences de Coopération bilatérales

Le Conseil des Ministres réuni en sa 15ème session ordinaire du 22 au 23 juin 1981 à Banjul (Gambie),

- CONSTATANT l'effort fourni par les agences de coopération bilatérales membres du Club du Sahel et en particulier : CANADA, FRANCE, HOLLANDE, RFA, SUISSE, USA, GRANDE BRETAGNE, dans le cadre des actions des pays sahéliens visant à assurer l'autosuffisance alimentaire et à lutter contre la désertification.
- APPRECIÉ cet effort en direction des pays membres du CILSS ;
- ADRESSE ses remerciements à ces agences de coopération
- EXPRIME l'espoir de voir se poursuivre et s'intensifier cette coopération.

Fait à Banjul, le 23 juin 1981

LE CONSEIL DES MINISTRES

RESOLUTION N° 5/CM/15 - Relative à la coopération CILSS/CEAO

CONSIDERANT le mandat confié aux Secrétariats des deux Organisations par leurs Instances Supérieures ;

CONSIDERANT l'accord cadre de coopération signé le 13 mai 1979 par les deux Secrétariats ;

CONSIDERANT l'évolution positive des efforts conjoints en vue de la réalisation de différents projets communs dans le cadre du développement de la sous région ;

CONSIDERANT les propositions faites par le Secrétaire Général de la CEAO à l'ouverture de la présente session ;

LE CONSEIL

ENCOURAGE les deux Secrétariats à développer et à intensifier la coopération.

PREND acte de la participation concrète de la CEAO au projet régional foyers améliorés CILSS/CEAO par le versement de 9 000 000 F.CFA.

REMERCIÉ la CEAO pour sa proposition concrète relative au financement des Comités Nationaux du CILSS.

INVITE le Secrétaire Exécutif à tout mettre en oeuvre pour concrétiser les différentes propositions.

Fait à Banjul, le 23 juin 1981

LE CONSEIL DES MINISTRES

RÉSOLUTION N° 6/CM/15

Le Conseil des Ministres du CILSS, réuni à Banjul (Gambie) du 22 au 23 juin 1981, a été informé des conclusions de la Session Extraordinaire du Comité Exécutif du Programme AGRHYMET, adoptées par la réunion des Experts du 15^e Conseil des Ministres.

- FORT de la pertinence des motifs et objectifs qui ont présidé à l'existence du Programme AGRHYMET en tant que voie et moyen de lutte contre la sécheresse dans le Sahel,

- CONSIDERANT que l'Homme est le principal secteur de la dégradation de l'écosystème soudano-sahélien et qu'une judicieuse application des formations et recherches opérées en agrométéorologie et hydrologie opérationnelle, peut aider considérablement à atténuer le processus de désertification actuelle,

- CONSIDERANT enfin, l'importance des investissements consentis par les Etats membres du CILSS, d'une part, les pays et organismes amis du Sahel, d'autre part, dans la réalisation et le fonctionnement du Centre AGRHYMET en tant qu'instrument privilégié d'exécution du Programme AGRHYMET,

- RECOMMANDÉ aux Etats membres de tout mettre en œuvre pour assurer l'intégration normale des diplômes du Centre AGRHYMET.

- MANDATE le Secrétaire Exécutif du CILSS à entreprendre les démarches appropriées auprès des Etats concernés.

RECOMMANDATION N° 1/CM/15

Relative à la recherche de financement des projets du secteur élevage.

La réunion des experts du CILSS, tenue à Banjul (République de Gambie) du 18 au 20 juin 1981,

- RAPPELANT son attachement à l'objectif de l'autosuffisance alimentaire,

- CONSIDERANT que l'alimentation des populations sahéliennes, particulièrement des éleveurs est à base de produits laitiers et que les pays du Sahel visent à mettre à la disposition de leurs populations, des quantités suffisantes de viande, pour satisfaire les besoins alimentaires minima en protéines animales ;

- CONSIDERANT que l'élevage constitue l'une des principales activités économiques des pays du Sahel et joue un rôle essentiel dans l'économie familiale des populations rurales ;

- CONSIDERANT la nécessité d'augmenter la production du cheptel et de mettre rapidement en oeuvre des actions directes et urgentes d'intervention au niveau de la production et de la commercialisation ;

- CONSIDERANT le faible taux d'intervention de la Communauté Internationale dans le financement des projets du Secteur élevage ;

- RECOMMANDE au Conseil des Ministres :

1°) - d'insister auprès de la Communauté Internationale pour qu'elle reconvoie le secteur de l'élevage, qui constitue l'une des plus grandes ressources des pays sahéliens ;

2°) - de mandater le Secrétaire Exécutif du CILSS pour sensibiliser davantage nos partenaires habituels et de saisir de nouvelles source de financement, notamment africaines, arabes latino-américaines et autres, en vue de la mise en exécution de nos projets du secteur élevage.

RECOMMANDATION N° 2/CM/15

- Relative au financement des projets de production vivrière et en particulier les projets de cultures pluviales

La réunion des experts, tenue les 18 ~~eu~~ 20 juin 1981 à Banjul, Gambie :

- CONSIDERANT que l'autosuffisance alimentaire constitue le principal objectif de tous les Etats du CILSS ;
- CONSIDERANT que les projets de cultures vivrières demeurent la cheville ouvrière de l'alimentation des populations du Sahel ;
- CONSIDERANT que les pays du CILSS et la Communauté Internationale ont insisté lors de la 4ème Conférence du Club du Sahel sur la complémentarité des cultures pluviales et des cultures irriguées ;
- CONSIDERANT que les cultures pluviales continueront à occuper plus de 80 % de la production vivrière jusqu'à l'horizon 2. 000 ;
- CONSIDERANT que les différents séminaires, colloques et ateliers de réflexion organisés par le CILSS et le Club du Sahel ont toujours souligné la nécessité de promouvoir les projets de production céréalière dans les pays du Sahel ;
- CONSIDERANT la faiblesse de financement des projets de culture vivrière et notamment les projets céréaliers dans les Etats du CILSS ;
- CONSIDERANT que le manque de financement constitue le principal obstacle au développement de ces projets ;

- RECOMMANDÉ aux Etats d'accorder une attention particulière à la recherche du financement de ces projets ;
- DEMANDE aux Etats et au Secrétariat Exécutif de sensibiliser davantage la Communauté Internationale quant au financement de ces projets qui constituent le principal volet de la production céréalière des Etats du Sahel ;
- DEMANDE à la Communauté Internationale de porter une attention particulière au financement des projets de cultures pluviales céréalières.

2°) - Liste des participants

CAP VERT

Son Excellence JOAO PEREIRA SILVA,
Ministre du Développement Rural,
Ministre Coordonnateur du CILSS

Son Excellence LISBOA RAMOS
Secrétaire Général du Ministère
du Développement Rural

PIRES Antonio
Correspondant National CILSS
Conseiller du Ministre

COSTA SILVA Octavio
Ministère du Commerce

MIRANDA Alfama Jorge Manuel
Inspecteur Général

GAMBIE

Son Excellence SENI SINGATEH
Ministre de l'Agriculture

Son Excellence OUMAR DIALLO
Ministre de l'Hydraulique et de l'Environnement

CHAM MAM Sillah
Assistant Secretary National CILSS Secretariat

LEBRECHT HESSE
Legislative Counsel

S. M. CEESAY
Under-Secretary
Ministry of Agriculture

BYE Mass TALL
Directeur Adjoint
Département Forestier

CEESAY Jabel Alieu
Department of Animal Health and Production

Mc EWAN Robert
Forestry Department Water Ressources

MBOOB Sulayman
Crop Protection Service

JOOF Cherno Omar
Ficheries Department

NJIE Edirisa
Department of Water Ressources

Thomas REYBEN
Department of Agriculture

GOMEZ PA-LOUIS
Economist
Ministry of Economic Planning

WALLY NDOW

Correspondant National CILSS
Présidence

HAUTE-VOLTA

Son Excellence
André Roch COMPAORE
Ministre du Développement Rural

Laurent OUEDRAOGO
Contrôleur Général OFNACER

Omer SAVADOGO
Correspondant National CILSS

MALI

Son Excellence
N'Fagnanema KONE
Ministre de l'Agriculture,

Mamadou Seydou BA
Correspondant National CILSS

Abou Lamine BERTHE
Chef Division Conservation des sols et reboisement

Mamadou Fatogoma TRAORE
Directeur Général de l'Institut d'Economie Rurale

MAURITANIE

Son Excellence
Hasni Ould DIDI
Ministre de l'Education Nationale
Représentant le Ministre du Développement Rural

Harouna KAMARA
Conseiller Ministre du Développement Rural

Ahmedou Ould CHEIKH EL HADRAMI
Coordonnateur National du CILSS

NIGER

Son Excellence SILIMANE Ganoua
Secrétaire Général du Ministère du Développement Rural

Ibrahim OUMAROU
Directeur des Services de l'Agriculture

Assoumane SARKI
Ingénieur Agriculture

SENEGAL

Son Excellence SERIGNE LAMINE DIOP
Ministre du Développement Rural

Son Excellence SAMBA YELA DIOP
Secrétaire d'Etat chargé de l'Hydraulique

N'DIAYE Souleymane
Commissaire à la Sécurité Alimentaire

Falilou MBACHE GUEYE
Conseiller Technique du Ministre du
Développement Rural, Correspondant National du CILSS

TCHAD

Son Excellence M'BAILAOU Naimbaye Lossimian
Ministre de l'Agriculture

BRAHIM Idrissa
Directeur Général Adjoint de l'Agriculture
et de la Lutte contre les Calamités Naturelles

N'BAIBIKEEL NGAR-IRA
Directeur de la Lutte contre
les Calamités Naturelles

SECRETARIAT EXECUTIF CILSS

SECK Mame N'DIACK
Secrétaire Exécutif

RAPADEMNABA N. Raphaël
Directeur de la DPP

MADINGAR Alngar Jérôme
Directeur DAF

ABBA Moussa Issoufou
Directeur CILSS/ONG

TANGARA Moussa
Agent Comptable

BARRY Sitta
DPP/CILSS

DIACK Amadou Makhtar
UGR/CILSS

DIALLO Moulaye
DPP/CILSS

KEITA Mady
Directeur UGR/CILSS

SALL Alioune
DPP/CILSS

SAVADOGO André
DPP/CILSS

BAYILI Malick
Comptable Caissier

SONGRE Hervé
Interprète
B.P. 924 OUAGADOUGOU

Madame COMPAORE Marie Bibiane
CILSS

Mlle GOUNGOUNGA Rose
CILSS

Madame LETROHER Maria De Fatima
CILSS

SANOU Emmanuel
CILSS

Mlle YAMEOGO Marie
CILSS

INVITES

FAO

Bruno VAN DE WALLE

AID

ZOGHBY Samir M.
Regional Liaison Officer
USAID/OUAGADOUGOU

BADEA

M. T. MAJOUR
BP. 2640
KHARTOUM - Soudan

CEAO

Moussa N'GOM
Secrétaire Général

NACRO Aboubacar Mahamane
Chef de la DDA

PNUD

Bertin BORNA
Représentant Résident
PNUD - DAKAR

Norma BORTHWICK
Assistant Resident Representative - UNDP

OIT

GARIDI Adlene Tayeb
Chargé de Programmes du Bureau OIT - Dakar

UNSO

LA MUNIERE
Directeur du Bureau de l'UNSO
NEW YORK

Arba Hama DIALLO
Directeur ~~Adjoint~~ Bureau UNSO
New York

JANNEH Abdoulie
Conseiller de Programme

UNESCO

SAR Amesata François
Représentant UNESCO pour les Affaires Sahéliennes